

FONDS DE DOTATION

Diversité-Education-Culture

Siège 15, rue du Bellay 67200 Strasbourg

déclaré en préfecture du Bas-Rhin le 29 février 2016

rendu public par insertion au Journal Officiel le 2 avril 2016 - annonce n° 2221

RAPPORTS D'ACTIVITE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Le Fonds de dotation Diversité Education Culture (DEC) dont le compte est clôturé depuis le 19 février 2018 par la banque du crédit mutuel n'a pu disposer de ses propres fonds pour mener à bien le programme qu'il s'est fixé à la fin de l'année 2017 mais cette situation n'a pas empêché ces membres de mettre en pratique les objectifs d'intérêt général définis par le fond en apportant leurs conseils et expertises en tant que bénévole auprès de l'association de la réforme sociale et l'association Avicenne en proposant et en participation aux activités mise en place comme :

- L'épanouissement des habitants d'HautePierre et d'autres quartiers urbains, à travers notamment la promotion de la diversité culturelle, le développement éducatif et social local, en s'appuyant sur et en encourageant les initiatives citoyennes.
- L'engagement pour le vivre ensemble, la cohésion sociale, le développement de solidarité envers les personnes en situation de fragilité sociale et psychologique en s'inscrivant dans une mission d'intérêt générale.
- Les responsables du fonds de dotation ont épuisé toutes les démarches auprès des banques pour obtenir l'ouverture d'un compte bancaire ou son refus par écrit mais leurs efforts ne sont pas encore couronnés de succès et malheureusement cette situation nuit énormément aux actions qui peuvent être portées par le fond.

RAPPORTS DU FONDS AVEC LES TIERS

Le Fond de dotation Passerelles(FDP) et le fond de dotation DEC sont associés dans la SCI Avicenne depuis le 24 janvier 2017, cette association malgré que le premier est propriétaire 67% des actions a laissé la gérance au président du Fond DEC pour mener l'achèvement des travaux, les levés des réserves et la réception des travaux auprès des entreprises afin que l'exploitation des locaux et la mise en place des loyers apporteront les fonds nécessaires à la réalisation des obligations et objectifs de chacun des partenaires.

Malheureusement la clôture des comptes de Fond Passerelles, Fond DEC et la SCI Avicenne durant l'année 2018 est devenu un obstacle majeur pour que la commission de sécurité délivre un permis d'ouverture nécessaire à une exploitation sécurisée des locaux et donc l'établissement des baux commerciaux et par conséquent des ressources financières nécessaires à la mise en place d'un programme propre et conforme aux statuts de chaque fond.

FONCTIONNEMENT INTERNE DU FONDS

Conformément à ses statuts, divers organes de gouvernance ont été installés au sein du Fonds : La transparence, par la définition et la mise en œuvre partagées des règles de fonctionnement,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2018, le Conseil d'Administration est composé de quatre membres, dont la liste a été envoyée à la Préfecture et actualisée dans les délais, il s'agit de :

- | | |
|-------------------------------|---|
| - Monsieur Abdelhafid AKHMIM, | Fondateur président et administrateur, |
| - Monsieur Salah ARBEL, | Fondateur, secrétaire général, administrateur |
| - Madame Hamid HAMDI, | Fondateur, trésorier, administrateur |
| - Association Avicenne, | Représentée par Aly NIASS, administrateur |



En raison des clôtures bancaires des différents partenaires, le conseil d'administration le fonds s'est réuni une fois par mois de janvier à juin et septembre à décembre en 2018 fin de trouver des solutions aux demandes des entreprises de plus en plus pressante pour le règlement soit de leur solde soit de leur retenue de garantie, ses réunions se sont tenues 3 fois avec le Fond Passerelles, 5 fois avec l'association de la réforme sociale.

La séance du Conseil d'Administration a été convoquées par le Président selon le calendrier suivant :

- ☞ Le 4 janvier 2018 : Annonce du préavis bancaire de clôture et la décision de recherche d'une nouvelle de banque.
- ☞ Le 20 décembre 2018 : Bilan de l'exercice en cours et perspectives pour 2019.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

☞ COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le fonds de dotation n'a pas présenté de demande d'autorisation d'appel à la générosité publique.

☞ LISTE DES LIBERALITES RECUES PAR LE FONDS

Aucunes libéralités, ni dons, ni legs n'ont été reçues par le Fond DEC au cours de l'exercice 2018

☞ COMPTE DE RESULTAT

Bilan au 31/12/2018

Recettes :	0€	Dépenses :	0€
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019			
<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Dotation initiale à débloquent :	15 000€	Services extérieurs:	
Dons et mécénat :		• Location, maintenance, assur:	8 000€
• Dons et mécénat :	0€	• Honoraires juridiques:	1 000€
• Dons non affectés :	0€	• Honoraires comptables:	1 800€
		• Honoraires commissaire aux comptes:	1 500€
		• Honoraires consultant:	1000€
Subvention de fonctionnement:	0	• Frais de colloques et prospection :	1000€
		• Frais de banques :	200€
		• Divers:	500 €
TOTAL:	15 000 €	TOTAL:	15 000€

Strasbourg 20 décembre 2018,

Pour le conseil d'administration,

Le président, Monsieur Abdelhafid AKHMIM

